

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL115

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 18, supprimer le mot :

« autre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.